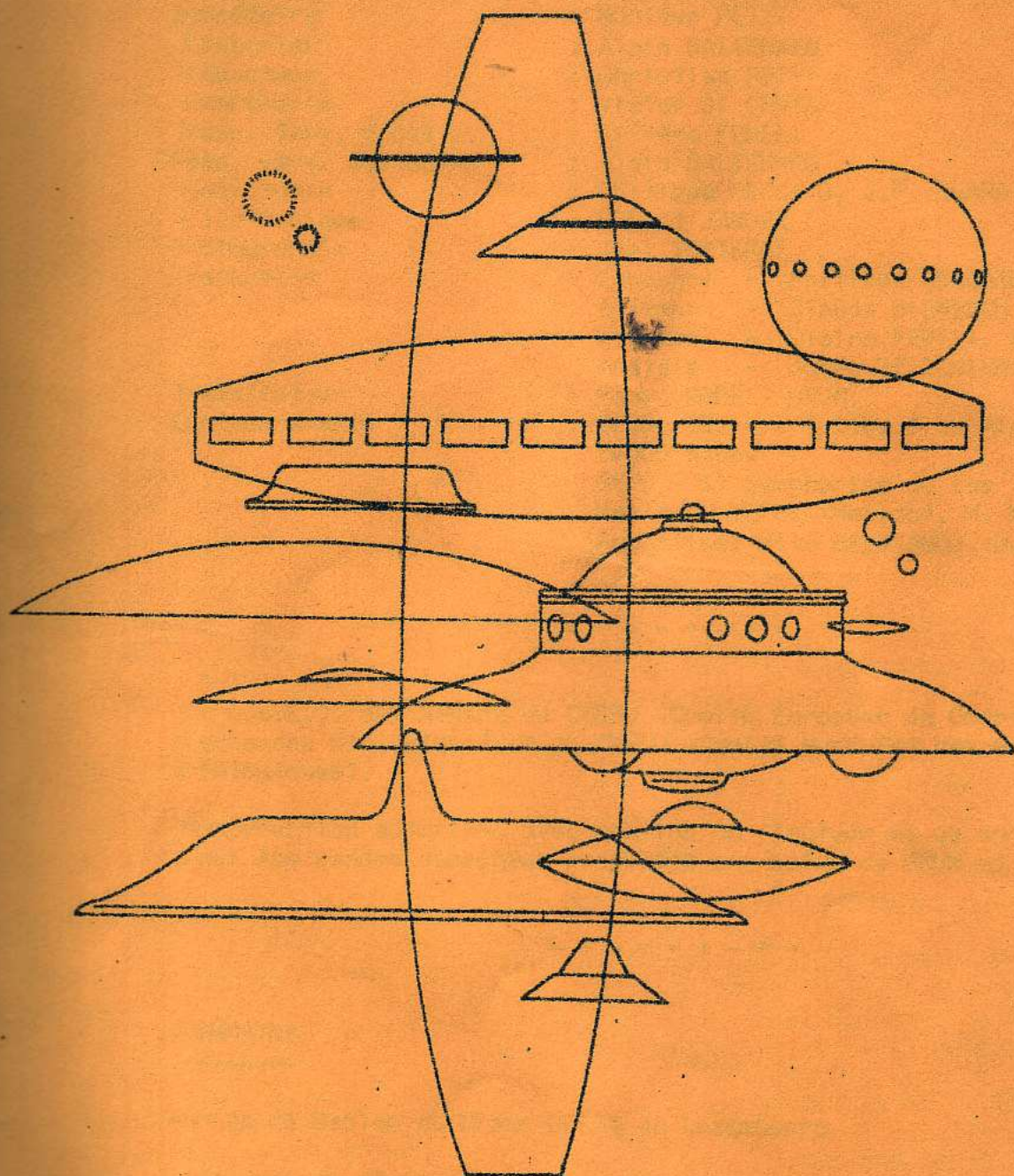


Les Chroniques de la

« *C. L. E. U.* »

(COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES)



Boîte Postale N° 9

Belvaux

Grand-Duché de Luxembourg

LES CHRONIQUES DE LA C.L.E.U.

No 18 SEPTEMBRE 1981

Président	: Christian PETIT
Secrétaire	: Monique PETIT
Trésorier	: Alain BALTENWEG
Rédacteur	: Christian PETIT
Imprimerie	: Victor DI CENTA
Resp. Serv. Enquêtes	: Silvere FEDELI
Resp. serv. contactés	: Alain BALTENWEG
Astronomie	: Philippe CECCATO, J.P. SUARDI
Electronique	: Robert JANDER
Photographie	: Joel TÖRTERAT
Traduction	: Espagnol - Philippe CECCATO Allemand - Claude BIEWESCH Italien - Claire FEDELI, Laura CECCATO Anglais - Josée REISCHENBACH, Ch. ROOB
Dessinateur	: Raoul ROBE - GPUN
Correspondants	: GPUN, 15, rue Guilbert de Pixérécourt, 54000 Nancy GEPO - St Symphorien de Lay Mexique: YEPEZ (Mexico), M. MENDES (Merida) Argentine: Mile BELGRANDO (Buenos Aires)

- + - + - + - + -

La C.L.E.U. est membre du CECRU (Comité Européen de Coordination à la Recherche Ufologique) et du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques).

Reproduction autorisée avec mention de l'auteur et de son origine, sauf les bandes dessinées propriété exclusive du GPUN et de la CLEU.

- + - + - + - + -

SOMMAIRE

- Près de Dahlem au Grand-Duché de Luxembourg
- Le code de déontologie
- Magny (57) le 30 mars 1981
- A propos du cas de Cergy-Pontoise
- Compte-rendu du CNEGU à Chaumont
- OVNI à basse altitude au-dessus de Longwy-Bas en Meurthe-et-Moselle
- La disparition à bord d'un OVNI était une affabulation
- Bibliographie

Enquête réalisée par Chantal ROOB et André PICHON (C.L.E.U.)

Mme X et sa fille (18 ans) se déplacèrent en voiture sur la route nationale 13 de Windhof à Dahlem. 500 mètres avant l'entrée du village de Garnich, elles aperçurent devant elles une forme lumineuse se déplaçant rapidement mais régulièrement du Sud vers le Nord en passant sur leur gauche.

Il faisait nuit. Le temps était couvert et il bruinaît légèrement. Selon la mère il s'agissait du 4 janvier 1981, selon sa fille, il s'agissait soit du 13, soit du 20 Janvier 1981. Les témoins sont néanmoins formels sur l'heure, 20.00 heures précise.

Mme X conduisait, sa fille attira son attention lorsqu'elle aperçut cette forme lumineuse. La conductrice ralentit son allure, sa passagère ouvrait la fenêtre, n'entendit aucun bruit particulier (le moteur de la voiture n'était pas arrêté).

Elles observaient ainsi pendant une minute l'apparition qui après avoir longé leur gauche, à une distance indéfinie, a disparu dans l'obscurité (soit relief du terrain, soit absorbé par la couche nuageuse). L'observation a été faite à l'œil nu, les témoins n'ont rien ressenti et il y a absence d'effets secondaires sur le fonctionnement de la voiture.

Les témoins ont cru voir le phénomène évoluer à faible altitude durant une minute. Il était d'une forme ovale, délimité par une série de petites sources lumineuses fixes de couleur orange, jaune et verte. Selon Mme X l'intérieur était sombre, selon sa fille, il avait un aspect métallique et semblait surmonter d'une coupole (voir dessin). La dimension du phénomène semblait celle d'un grand avion.

La C.L.E.U. n'a eu connaissance d'aucun autre témoignage relatif à cette observation à ce jour. Bien que le témoignage de la mère et de la fille ne soient pas concordant dans bien des points, il reste néanmoins acquis, et c'est là l'essentiel, qu'il y a bien eu une observation insolite.

Le rapport météo nous est parvenu; valable pour l'aéroport de Luxembourg

Le 04.01.81 à 20.00 heures: nébulosité: peu nuageux; temps significatif: orage de 18.35 à 18.40 h., averses de neige au cours de la soirée; direction et force du vent: 300° 24 km/h; température de l'air: - 0.5; humidité relative: 72%; visibilité: 20 km.

Le 13.01.81 à 20.00 HEures: nébulosité: serein; temps significatif: nil; direction et force du vent: 290° 7 km/h.; température de l'air: - 4.4; humidité: 86%; visibilité: 25 km.

Le 20.01.81 à 20.00 heures: nébulosité: très nuageux; temps significatif: nil; direction et force du vent: 040/20 km/h.; température de l'air: - 1.6; humidité relative: 80%; visibilité: 15 km.

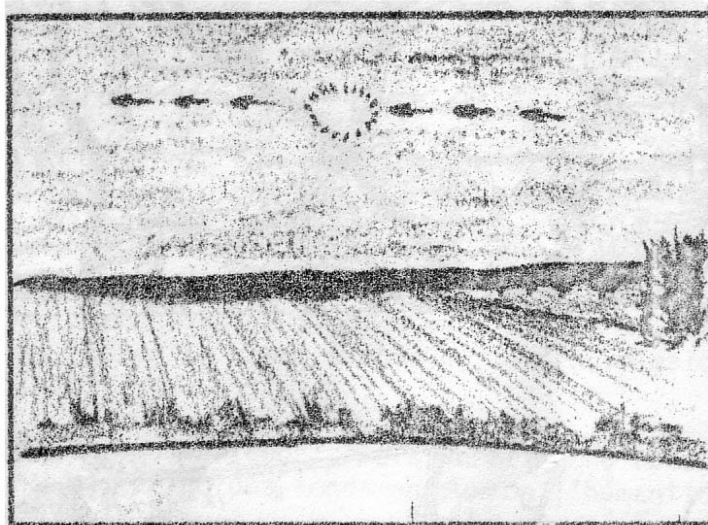
Réponse du contrôle aérien:

Me référant à votre missive du 11 mai 1981, ainsi qu'à des correspondances antérieures, je suis au regret de vous informer qu'il ne nous est matériellement pas possible de savoir si à une heure spécifiée, un aéronef a survolé notre pays dans une direction spécifiée. A toutes fins utiles je joins une carte de notre espace aérien avec les corridors adjacents.

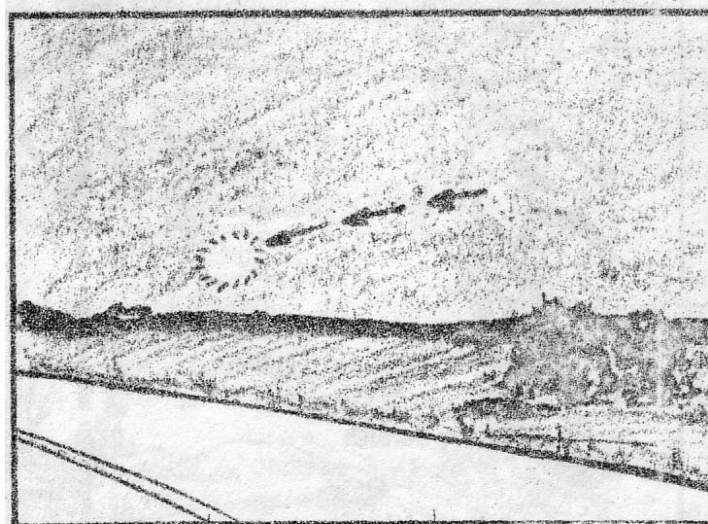


Reconstitution du cas

Deux témoins aperçoivent une
forme lumineuse près de Dählem

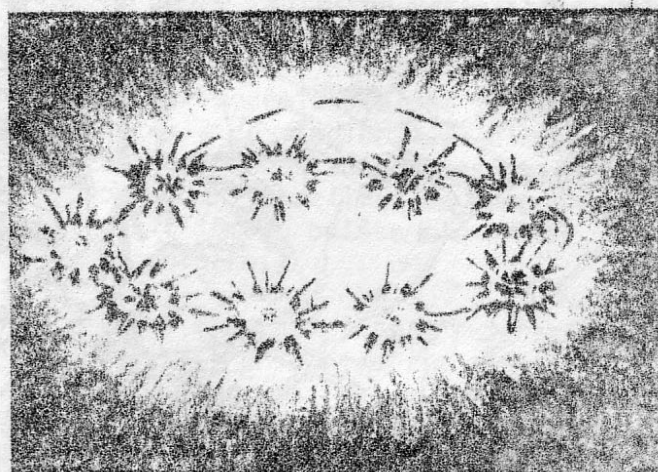


L'objet ne faisait aucun bruit.
Les témoins n'ont rien ressenti.

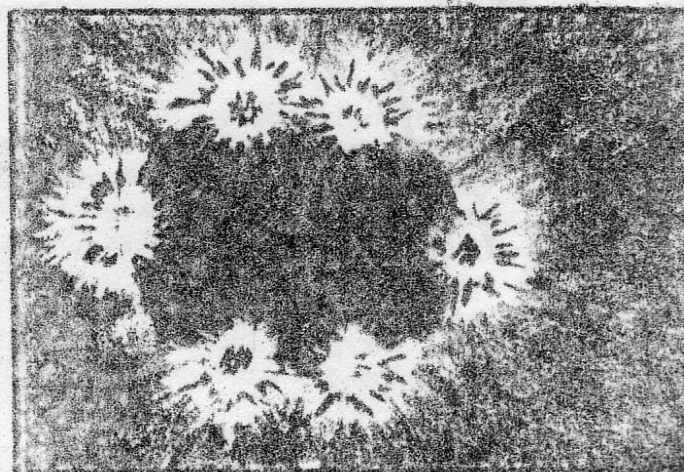


L'observation a duré une minute.
L'objet a disparu dans l'obscurité

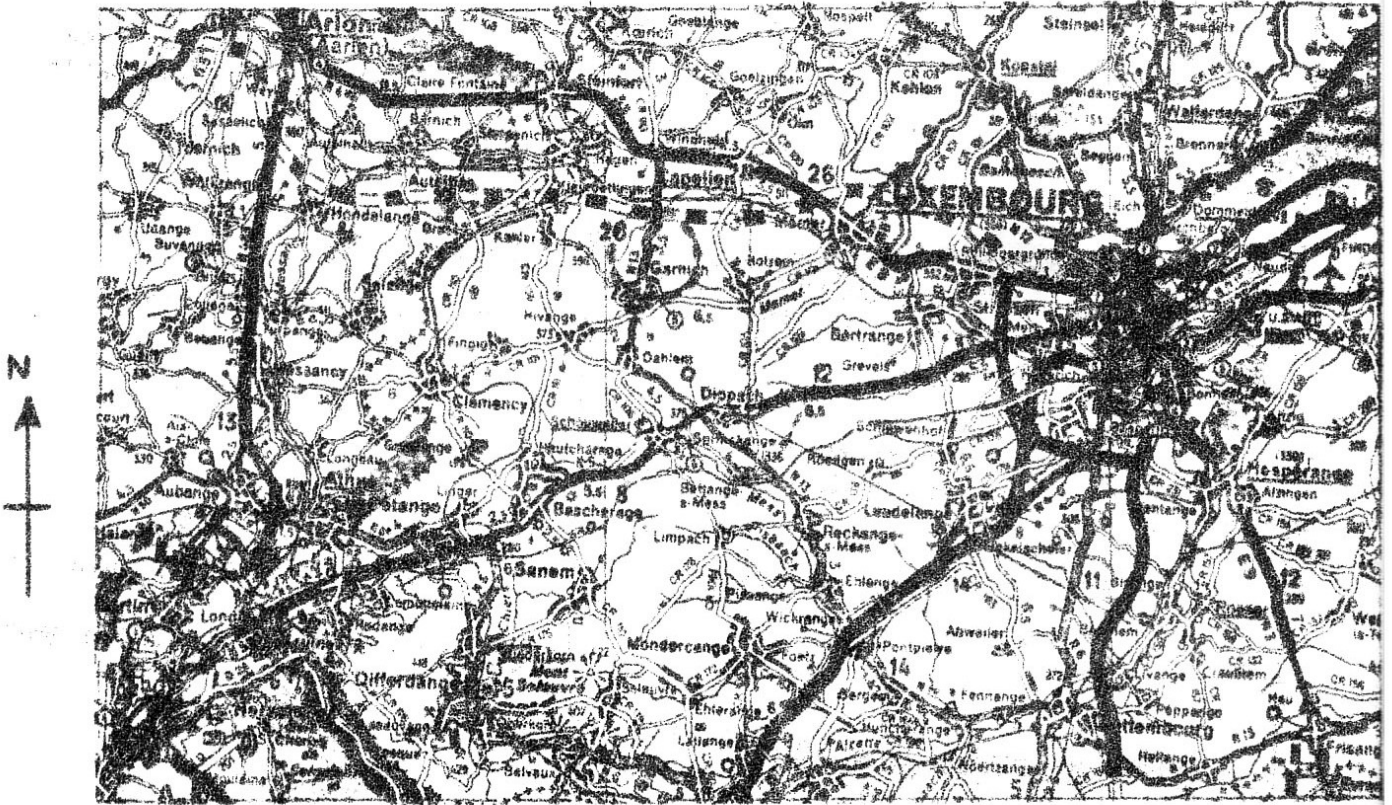
Dessin de Mlle X



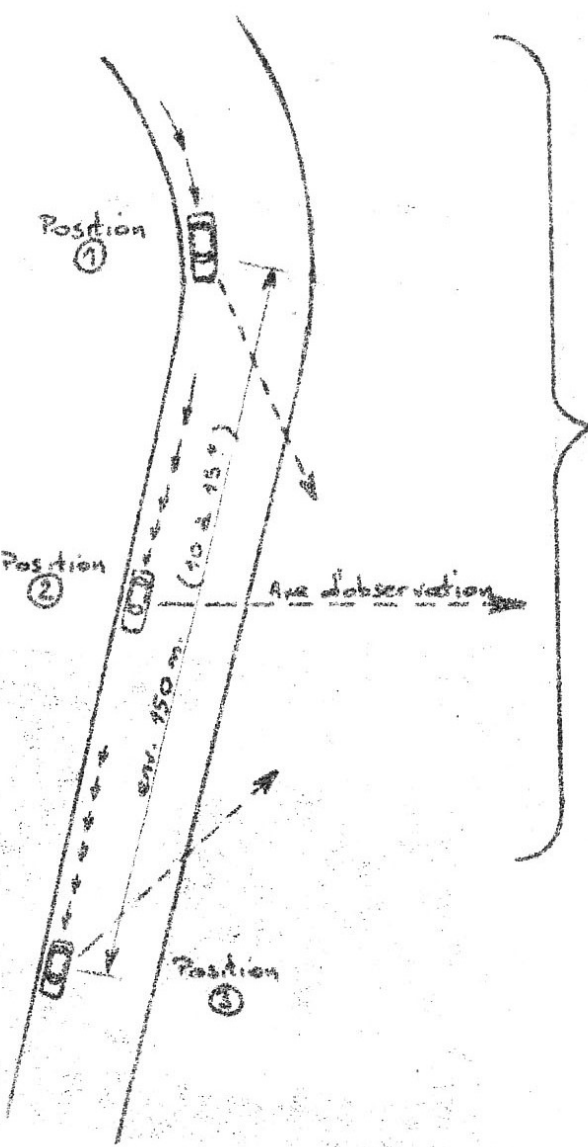
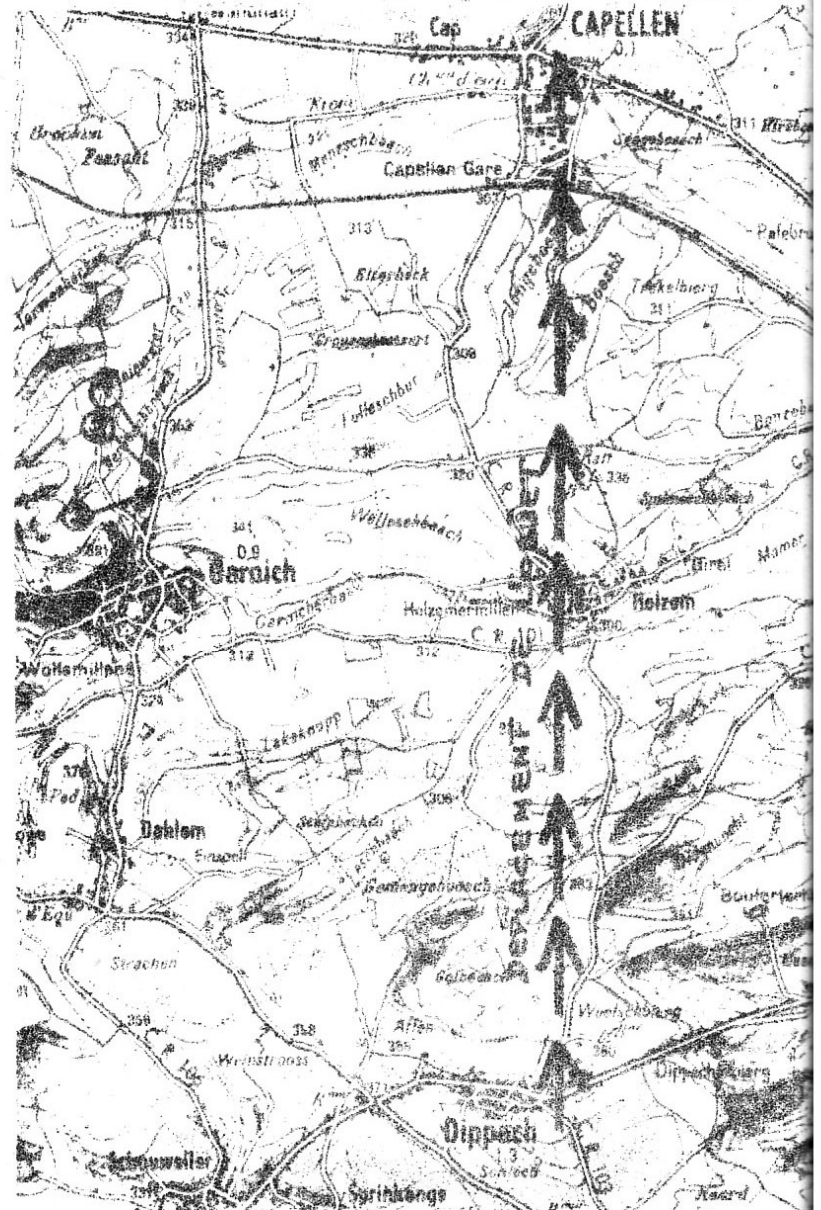
Dessin de Mme X



1/200000



1/50000



CODE DE DEONTOLOGIE

Ce code de déontologie, travail d'équipe élaboré en août 1980 à Buis les Baronnies et en octobre 1980 à Lyon, a été voté à l'unanimité des associations et chercheurs indépendants présents lors de la 8e session du CECRU de Lyon.

Il sera incorporé dans les textes fondamentaux de la Fédération Française d'Ufologie.

Préambule

En de nombreux cas, les règles éthiques admises par la communauté humaine n'ont pas été respectées dans l'étude du phénomène OVNI et dans l'attitude des personnes affirmant participer à cette étude.

De surcroît, à maintes reprises, des pressions ont été exercées à l'encontre de témoins ou d'ufologues, dans le but de limiter ou d'empêcher la connaissance ou la transmission de faits relevant du phénomène OVNI.

Un code de déontologie paraît donc nécessaire et se propose d'adapter les principes fondamentaux de l'humanité au contexte ufologique.

Il a été élaboré en fonction de l'expérience apportée par plus de trente ans d'observations du phénomène OVNI, ainsi que des buts que s'est proposée l'ufologie indépendante européenne, en particulier au sein du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique (CECRU).

L'Ufologie face au témoin

Le CECRU demande le respect des droits du témoin.

- En particulier, le témoin doit avoir la garantie que seront respectés sa tranquillité, sa sécurité et (sur sa demande) son anonymat.
- Le CECRU s'oppose à toute pression sur le témoin, que l'origine en soit publique ou privée et quel qu'en soit le but.
En particulier le CECRU dénonce l'exploitation commerciale de cas présentant des caractéristiques considérées comme "sensationsnelles" ainsi que toute tentative visant, à l'inverse, à réduire les témoins au silence ou à tronquer de quelque manière que ce soit leur témoignage.
- Il est souhaitable que le témoin ne se sente ni en position d'accusé ni en celle de simple sujet d'expériences. Il conviendra que ses désirs et ses réticences soient respectés par les enquêteurs et que l'enquête se déroule dans un climat de compréhension. Il sera particulièrement important que le témoin puisse s'exprimer librement, avant toute intervention ou commentaire.
- Il ne sera pas fait d'interprétation du cas a priori et avant toute analyse. Par contre, le témoin a le droit de connaître les conclusions de l'enquête.

L'ufologie dans son association

Le but du CECRU n'est pas d'intervenir dans les affaires internes des associations. Mais il souligne l'existence d'escroqueries matérielles ou morales et d'abus de pouvoir qui discréditent l'étude ufologique.

Le CECRU condamne ce genre de pratiques et aidera toute association qui désirera lutter contre ces actes.

- Le CECRU ne se reconnaît pas de droit de regard dans la vie interne des associations. Il lui semble toutefois souhaitable de rappeler quelques principes qui sont la base de la vie associative.
- Le CECRU condamne l'autoritarisme qui peut affecter certains responsables d'associations -(entre autres, prendre des décisions à l'insu, voire contre l'accord des membres actifs, ne pas les tenir informés correctement)-.
- Il semble primordial d'insister sur le respect de la personnalité et des désirs des membres actifs de l'association pour autant qu'ils ne menacent pas son bon fonctionnement ou qu'ils ne portent pas atteinte, soit à l'intégrité du groupe, soit aux relations avec tout autre interlocuteur.
- A l'inverse, le CECRU déplore profondément l'attitude passive d'une grande majorité d'adhérents qui confondent les associations ufologiques et leurs responsables bénévoles avec de simples prestataires de services. Cette non-participation conduit l'ufologie indépendante vers de nombreuses difficultés et l'a empêchée de jouer pleinement son rôle. Elle facilite de surcroît toutes les menées despotiques, d'escroquerie ou de commerce frauduleux.
- Il est essentiel de s'opposer à l'action, dans les associations, de personnes désirant essentiellement vendre ou promouvoir un produit commercial ou assurer d'une quelconque manière leur profit personnel.
- La nécessité est enfin évidente de s'opposer aux escroqueries matérielles ou morales dont peuvent être victimes les membres d'une association. Outre le détournement de fonds ou de biens vers des buts auxquels ils n'étaient pas destinés, diverses tromperies peuvent être exercées visant à duper les adhérents sur les biens et les possibilités réelles de l'association, ou à falsifier la vérité au sujet d'objets mobiliers ou immobiliers que l'on désire faire acquérir par l'association.

Au niveau des escroqueries morales, le CECRU condamne d'une part l'utilisation de personnes publiques ou privées à leur insu en "manipulant" leur volonté ou leur expression, d'autre part les tromperies qui consistent à duper ou flatter abusivement les personnes par des titres ou documents mensongers. En particulier la distribution sans contrôle sérieux de "cartes d'enquêteur officiel" paraît une pratique éminemment frauduleuse, tant vis-à-vis du détenteur de la carte que du témoin.

Relations entre ufologues

L'un des buts fondamentaux du CECRU est l'amélioration des relations entre ufologues indépendants, qu'ils soient isolés ou groupés en associations.

- si les membres et les associations du CECRU sont parfaitement libres d'exprimer leur désaccord avec une activité ou une hypothèse ufologiques, ainsi que de dénoncer certaines pratiques critiquables, il convient pourtant que nous condamnions fermement l'activité de ceux qui jettent le discrédit sur notre recherche.

- le CECRU condamne également l'utilisation d'idées, de techniques, de protocole de travail, effectuée au détriment ou sans l'accord des inventeurs.
- le CECRU refuse de cautionner les généralisations abusives du champ d'une hypothèse ou d'un modèle explicatif conduisant leurs auteurs à des réactions excessives vis-à-vis de leurs confrères.

L'ufologie et les milieux extérieurs

Les relations entre l'ufologue et les groupes humains qui ne s'intéressent pas directement à l'ufologie se sont développées au fur et à mesure de l'engouement du public envers le phénomène qui nous intéresse. Le grand public et la presse, l'Etat et les corps constitués, les milieux de la recherche; voire le monde commerçant s'interrogent sur l'univers de l'ufologie.

Le devoir du CECRU est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de tromperie, dans un sens comme dans l'autre, lors des échanges qui s'instaurent continuellement.

- La relation avec les milieux industriels et commerciaux se développera au fur et à mesure de nos besoins techniques, dès lors que le phénomène OVNI sera mieux perçu et mieux analysé.

D'ores et déjà on peut signaler que les produits commerciaux destinés à l'étude ufologique devraient être préalablement examinés et testés par une commission spécialisée vérifiant les performances des appareils et la conformité du produit à la publicité conjointe.

- en ce qui concerne l'ensemble de la population et les organes de presse, on ne peut que condamner le goût de la publicité abusive, à base de mensonges ou d'exagération, qui pousse certains à diffuser de la manière la plus spectaculaire de fausses informations ou à tout le moins des hypothèses ou des faits improbables et non vérifiés en les présentant comme des certitudes bien établies.

Il faut savoir que certaines orchestrations publicitaires autour de cas d'observations célèbres ont rendu quasiment impossible la poursuite de toute enquête sérieuse et par conséquent toute chance de découvrir la vérité.

C'est dire que tout en n'admettant pas les manoeuvres et déclarations hâtives qui peuvent dans certains cas être propagées par les ufologues eux-mêmes, le CECRU croit de son devoir, d'une part de rendre hommage aux organes d'informations qui ont permis que soit transmise au public la connaissance que nous avons du phénomène OVNI, mais d'autre part de les mettre en garde contre le goût du sensationnel destructeur de toute information objective.

- à l'égard des milieux de la recherche, le CECRU se doit d'insister sur le fait que nos travaux devraient être poursuivie en liaison avec eux, et suivant une méthodologie rigoureuse.

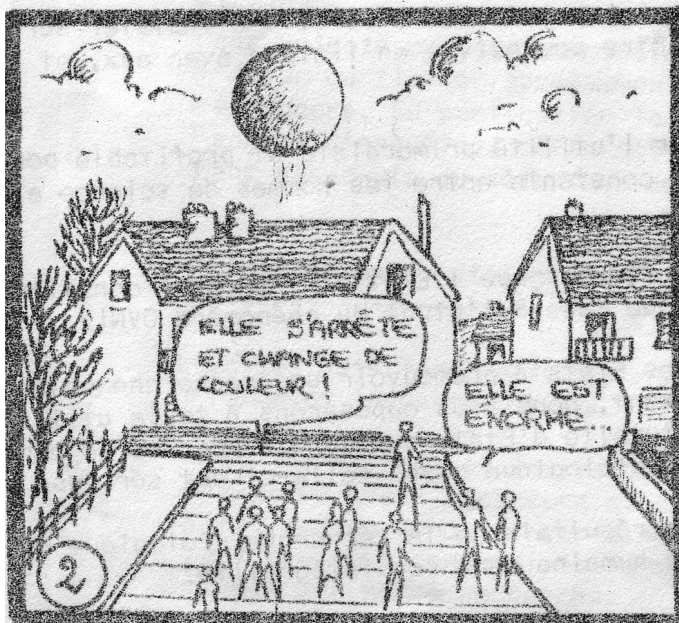
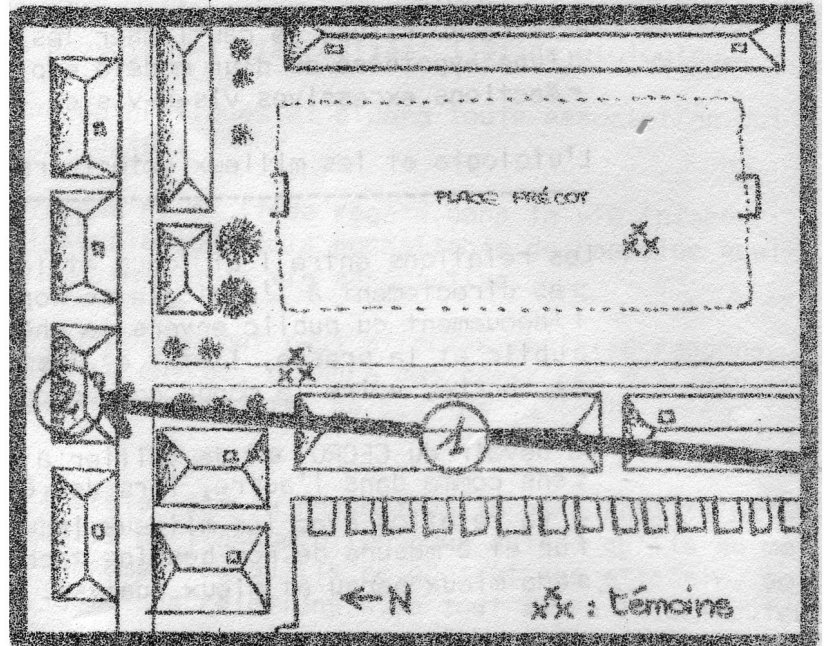
Ajoutons que le CECRU insiste sur l'utilité primordiale et profitable pour les deux parties d'une relation constante entre les hommes de science et les associations ufologiques.

- par ailleurs, il nous faut considérer que l'Etat et les corps constitués peuvent avoir une attitude ambiguë face à l'étude du phénomène OVNI.

Le CECRU ne peut qu'encourager les Etats à promouvoir une recherche objective du phénomène OVNI. Mais inversement, nous nous opposerons à toute utilisation des corps constitués sous tutelle d'Etat, qui aurait pour but d'empêcher falsifier ou restreindre l'étude ufologique quand celle-ci est sérieuse et indépendante.

Le CECRU tient à affirmer que les résultats de la recherche ufologique devraient profiter à la communauté humaine dans son intégralité.

MAGNY - 57- lundi 30.03.81



Contrairement à ce qui est dit à la page 7 de l'oeuvre en question, c'est un roman, la relation de faits, romancés, mais en aucune façon nous n'avons eu l'impression de nous trouver face à une enquête. Nous n'avons pas non plus relevé de trace d'une "méthode" scientifique, pas plus que d'éléments pouvant faire penser à une investigation sérieuse.

Peut être est-ce de la science "avancée"?

D'ailleurs peut-on parler de "science avancée"? A la rigueur de recherches, de techniques, mais certainement pas de science, surtout que la fameuse science, se limite uniquement à l'hypnose, qui contrairement à ce que l'on veut bien laisser croire ne présente pas toutes les garanties de succès. Il ne devrait pas être question d'authentifier tel ou tel cas sous prétexte que l'on a hypnotisé le témoin. Encore faudrait-il savoir dans quelles conditions, par qui, comment, combien de fois, combien de praticiens compétents ont opéré, si l'on peut dire, sur le sujet? Combien de fois ces praticiens compétents se sont-ils concertés? Ont-ils échangé leurs impressions et confronté leurs résultats ... Non Messieurs! si l'on croit ce qui est écrit, une seule personne a employé cette méthode, sans aucune contre expérience.

Vous pouvez constater qu'en "science avancée" on ne s'encombre pas des méthodes de la science classique, ce qui nous permet de mieux cerner ce que l'on entend par "avancée" et de ce fait, d'émettre quelques doutes quant à ce qui a été recueilli par les membres de l'IMSA.

Passons les deux pages d'introduction signées Jean-Pierre Salomon et Franck, passons aussi les six pages de l'avant-propos qui ne concernent pas l'affaire, il n'y est question que du GEPAN. On dirait que certaines remises en place (à la bonne place) des scientifiques avancés, par des scientifiques "classiques", ne furent pas digérées.

Ce qui nous intéresse commence à la page 19, après une préface de 4 pages. En page 21, il est écrit: "Je tiens à priori leur récit pour vrai. La lueur qu'ils décrivent et qui aurait entouré le véhicule correspond effectivement à celles que décrivent par ailleurs tous les contactés déjà connus".

Où a-t-on pêcher cela? Et ensuite, pour ce qui est des "contactés" déjà connus, des contactés "vedettes" en quelque sorte, qui écrivent des livres et qui donnent conférences sur conférences, créent des "mouvements" et des rassemblements, attirent dans leur entourage, afin de mieux les plumer, les plus crédules, nous avons trop bien ce qu'il faut en penser. Le seul point commun qu'ils révèlent, ce sont justement des révélations aussi "bidons" les uns que les autres, émaillées quelquefois de données techniques ou astronomiques qui ne résistent que peu de temps à une étude même superficielle. D'ailleurs lorsque nous parlons de "contactés vedettes", pour que chacun puisse se faire sa propre opinion, nous conseillons à ceux qui sont intéressés; de se procurer le numéro spécial (no 10) du bulletin de l'AESV (40, rue Miquet, 13100 Aix) qui traite, lui, exclusivement d'un certain "cobaye".

Vous pouvez aussi vous procurer le bulletin de mai 1980 du CECRU (Commission contactés) qui traite, lui, exclusivement d'un certain "porteur de lumière".

QUANT aux anonymes, ceux qui ne font pas parler d'eux, il n'en est pas question dans ces lignes, ni dans ce livre, puisqu'ils ne sont pas connus. Mais revenons à nos moutons ... comme dirait Panurge.

En page 31, nous avons noté une "bêvue" monumentale, au sujet de laquelle Madame Fontaine remercie chaleureusement les membres de l'IMSA. La dernière fois que nous en avons parlé avec elle, il nous a semblé qu'elle était positivement ravie. Vous ne pouvez pas savoir à quel point elle a apprécié les visites continues et inattendues qui résultèrent du fait qu'on a négligemment "donné" son adresse.

Parenthèse..

Simplement pour signaler que dès la page 16, et tout au long de l'oeuvre, nous avons noté en bas de page, une publicité tapageuse. A ce sujet, nous laissons la plume à Monsieur Jean Bastide ;;; Des Publicités Mensongères par Jean Bastide.

Mr Guieu recommande dans son livre quelques ouvrages "passionnants" notamment en page 112 "le triangle des Bermudes" de Charles Berlitz, et "le temps et l'espace" de Maurice Chatelain. Il serait trop grossier d'écrire ce qu'il convient de penser du "livre de Berlitz" mais il est possible de citer l'avis public dans "La Recherche" numéro 103 de septembre 1979. A propos de celui qui fut jadis employé par la NASA, d'où certains échecs du programme spatial"(?), M. Chatelain; nous dirons simplement que le titre alléchant nous convie à parcourir, après Eddington, une magistrale initiation à la relativité, en ces temps du centenaire d'Einstein. C'est ce que l'on pourrait penser. Il n'en est rien. Le sous titre (les derniers secrets de la NASA) nous oriente-il vers la découverte de régions ignorées jusqu'alors dans notre système solaire? Non plus! Mais alors? /.../ Tout, dans ce pur chef d'oeuvre du genre, serait à citer.

Au fait, quel genre? science? Fiction? Psychologie? Certainement pas de la bonne science fiction en tout cas! Un collègue de M. Guieu, lui aussi membre de l'IMSA (sic), M. Jean-Yves Casgah, a écrit plusieurs livres: l'un sur le voyage accompli par Ulysse dans le triangle des Bermudes (original, non?), l'auteur sur l'énigme de la fin du monde (tous deux aux éditions du Rocher) à propos duquel "Sciences et Vie" de novembre 1979 écrivait en page 133 pour résumer fort spirituellement): "... les aztèques se servaient de fusées et les femmes Mayas allaient faire leur marché en fusée elles aussi. Et ainsi de suite!" N'insistons pas et n'en rajoutons pas plus".

Dans cette oeuvre, nous avons relevé bon nombre de comparaisons, comme en bas de page 44. Il semble cependant que la façon dont on présente le cas de Cantaduva ne soit pas très conforme à ce qui fut rapporté. A ce sujet, citons à nouveau Jean Bastide (!!!)

"Ne parlons même pas des erreurs commises à propos d'autres cas, comme celui de Cantaduva (Brésil), cité en note 1 page 44, allègrement massacré de la pire manière alors qu'il a pourtant déjà été rapporté correctement en France. C'est proprement impensable!".

Mais si, mais si ... la preuve. Citons l'auteur, en page 52, qui écrit. "La sempiternelle incrédulité du bon ton qui, hélas, grève l'ufologie depuis plus de trente-deux ans ..."

Incrédulité de bon ton? grèver l'ufologie? nous pensons plutôt de notre côté que ce qui a grèvé l'ufologie c'est plus certainement la crédulité "excèsive" de certains soit disant ufologues, la prolifération des Ufolo-Commerciaux, des Marchands de Rêves, des EXploiteurs, des Requins, des Ropagateurs de Ragots, des Extrapolateurs outranciers, des Mystiques etc ... Si l'ufologie avait compté dans ses rangs un peu moins de "crédules excessifs" et un peu plus de gens qui rient dans les brancards lorsqu'ils se rendent compte qu'on les mène en bateau, elle aurait été beaucoup moins grèvée. De plus, il conviendrait de s'entendre sur le terme.

Qu'appelle-t-on l'Ufologie? A notre sens, rien de comparable avec le "show business" et le commerce. Enquêter ne veut pas dire se contenter de la parole des témoins et de recopier des coupures de presse. Un rapport d'enquête ne doit pas être entaché de mysticisme et d'extrapolations, des faits invérifiés et d'inventions pures et simples. On ne doit pas éliminer du rapport les faits et les déclarations qui orientent l'enquête vers des conclusions différentes de celles que l'on souhaite. On ne doit pas se laisser influencer par ses propres croyances et ses propres phantasmes. Il faut chercher l'explication avant de crier à l'OVNI et travailler dans le calme. Ensuite, si l'on ne trouve pas d'explication rationnelle, si vraiment le canular n'est pas possible, il faut passer la main ...

L'ufologie n'avait pas besoin de "naufraqueurs" elle avait bien assez de ses passagers clandestins pour se retrouver sur la grève. Si le public n'était pas saturé de nouveaux prophètes à la sauce extraterrestre, d'informations incomplètes et contradictoires, de "messages" à n'en plus finir, peut-être tendrait-il l'oreille, sans hausser les épaules et sans le sempiternel sourire en coin, lorsque l'on aborde le problème des phénomènes volants non identifiés. Peut-être que l'on ne jetterait plus les gens sérieux dans le même panier que les "messagers d'ailleurs" ou les "propagateurs de ragots" dont certains vont jusqu'à s'intituler "ufologues" sans complexes. D'autres parlent d'ufologie avec un grand "U" en se contentant de survoler le problème, d'en tirer le merveilleux, l sensationnel, le mystérieux, en bref, ce qui est sûr de bien se vendre. Les exemples ne manquent pas. Ils créent leurs petites légendes, leurs petits clans, leurs propres dogmes. Ainsi, ils se retrouvent dans la position qu'ils ne manquent jamais de mettre en évidence lorsqu'ils attaquent les scientifiques officiels (comme ils disent). Notez que ces attaques ne sont que verbales et sans effet, car attaquer sur le terrain, c'est une autre histoire ...

Maintenant nous en savons assez long pour juger. Nous pensons savoir qui est réellement aveugle, ou pire, qui ne veut voir que ce qui l'arrange.

Page 62. Citons l'auteur: "Vers 11 h, Franck est amené sur les lieux du "crime", que l'on passe au compteur Géliger* aucune radioactivité (et pour cause, les engins de nos "visiteurs" célestes - ou extradimensionnels - n'utilisant point l'énergie nucléaire, CE que le premier ufologue débutant sait pertinemment) ...

Alors là ... Que faire? Nous avouons notre stupéfaction. Comment peut-on se montrer aussi affirmatif? Alors que les hypothèses vont bon train, que l'on est bien en peine d'avancer la moindre explication quant à l'origine, les causes ou la finalité (s'il y en a une) du phénomène; alors que les plus crédibles, ceux qui se sont réellement penchés sur l'énigme avec méthode, se gardent bien d'AFFIRMER lorsqu'il s'agit d'OVNI, il existe quelqu'un qui sait à quoi cela ne fonctionne pas! Comment peut-il savoir? Est-il abonné aux "potins galactiques" oublier tout simplement à "comment ça marche"? Mystère et boules qui parlent!

(Nous lançons un appel à tous les ufologues débutants qui savent pertinemment: Ecrivez-nous et dites-nous comment vous savez. Merci.)

Il est vrai que tout le monde n'est pas "contacté" ou "programmé", nous n'avons pas ce privilège, et chez nous, il n'y a que les machines à laver qui soient programmées, et encore ...

En pages 76 à 80, il est question du cas J.C. Pantel, comme en pages 24 et 25, il est question d'un certain "Gamma Delta" et d'un docteur "Alpha". Nous prend-on pour des "Bêta"? A ce sujet, nous pouvons citer Jean-Pierre Prevost qui devisa une bonne partie de la nuit du 22 au 23 novembre 1980 avec trois de nos enquêteurs: "Les contactés "bidons" qui matérialisent des pierres qu'ils trimbalent dans leurs poches depuis des heures, je peux vous en parler ... comme des "contactés" fabriqués qui se dégonflent :...."

Il est vrai qu'il participa à un certain rassemblement (page 185, note 2).
"....des contacts fabriqués de toutes pièces qui ne sont pas plus contact que moi!" (cherchez l'erreur).
... déclara-t-il devant sa tasse de café devant nos trois amis.

Page 85: Rencontre rapprochée avec la lune par Jean Bastide.

Monsieur Guieu rapporte en page 85 l'enlèvement d'une voiture par une boule, telle qu'elle a été observée le mardi 4 décembre 1979 (date importante selon lui du fait qu'il s'agit du lendemain de la "rematériation" (sic) de Franck Fontaine, en quelque sorte plus 1 après FF). Observation faite par M. Henri Lucas, près de Sion-les-Mines (citée dans d'innombrables journaux français, et jusqu'en Amérique là encore) vers 18h20. Il n'est que de consulter qu'il ne s'agissait que du lever de la pleine lune... Mr Lucas a été victime d'une illusion d'optique et aucun véhicule n'a disparu dans la région! Page 87. Mr Guieu relate encore l'observation de Mr Jean De Vincenzi, près d'Annot, le samedi 1er décembre 1979, vers 19h30 (cas cité partout, encore, dans la presse). Il s'agissait encore du lever de la pleine lune ...

Mais oui, mais oui, et il y en a d'autres, on pourrait les ramasser à la pelle les coupures de presse qui parlent d'OVNI. Après "Cergy-Pontoise", il fallait s'attendre à quelque chose de ce genre. Nous avons eu droit, en ce début d'année 1980, à une mini-vague d'observations ... artificielle. Chacun regardant le ciel un peu plus que d'habitude y découvre un spectacle impressionnant et s'inquiète de ce qu'il voit là: "Ne serait-ce pas un de ces fameux OVNI qui ont enlevés un jeune homme récemment?" S'il fallait citer tout ce qui a été rapporté à l'époque, nous n'aurions pas fini. Par une sorte "d'effet de boule de neige", la presse alimenta la rumeur abondamment (les OVNI, ça bouche un trou). Bien entendu, nous n'avons pas perdu de vue que parmi tout ce "fatra" des observations intéressantes qui mériteraient une étude approfondie sont passées inaperçues. C'est navrant, car maintenant, pour faire la part du vrai et du faux il faudra pas mal de temps. Il ne devrait pas être question de se contenter de ce qu'on lit dans les journaux, d'autres ont essayé de bâtir d'intéressantes théories partant de cela. Malheureusement, il apparaît qu'aucun travail sérieux ne peut se faire à partir de coupures de presse. En effet, la presse, sous toutes ses formes, porte une grande part de responsabilité dans les cas de fausses vagues comme celle-ci. Si elle ne se contente pas de ridiculiser les témoins de phénomènes non expliqués sur le moment, elle exploite la situation en publiant en masse les témoignages recueillis sans s'inquiéter de crédibilité ou d'authenticité. Elle n'avance la plupart du temps aucune explication rationnelle et évite soigneusement de consulter les groupements qu'elle considère comme des groupements d'illuminés, des soucoupophiles en un mot. Cette attitude est aggravée par le fait que rarement sont publiés les résultats des investigations entreprises sur les cas relevés dans les journaux. On démentit parcimonieusement, et encore, dans les colonnes des publications sérieuses ...

Un exemple précis: l'affaire de Dammarie-les-Lys de fin décembre 1979. Elle fut relatée non seulement dans la presse écrite, mais aussi à la télévision, et jamais on n'en reparla pour expliquer ce qui s'était réellement passé. Quand on pense aux descriptions "abracadabrantes" du phénomène ou de l'OVNI qui furent données à l'époque! Quand on pense que même les policiers se sont laissés convaincre et ont tenté de poursuivre l'objet avec leur voiture sans jamais pouvoir le rattraper! (essayez donc de rattraper Vénus avec une R 12). Nous ne sommes plus étonnés de trouver dans le livre qui nous intéresse le même genre de choses. L'enquête sur Dammarie ne fut pas réalisée par nos soins, mais par un enquêteur indépendant. Son excellent travail, une enquête objective et complète, fut relatée en public, par lui-même lors d'une de nos conférences. Ses conclusions fondées "Observation de Vénus, mauvaise interprétation, exagération des témoins" recoupent les nôtres,

Ce genre de "mise au point" sont rarement fait des "chercheurs avancés" qui n'ont aucunement besoin de consulter les éphémérides. Il n'y a que de vulgaires astronomes amateurs appartenants à quelques "groupuscule" pour le faire.

La "science avancée" ne s'encombre pas de tels détails, puisque les scientifiques avancés "savent". Ils n'ont aucun besoin de vérifier, ils citent, ils affirment et c'est tout. Ce qui suit nous le confirme une fois de plus et ce n'est pas la dernière.

En page 88, on nous fait part du témoignage de Mr Rolland Varrin (relaté lui aussi dans la presse). Dès les premières lignes, on sent nettement que quelque chose ne va pas: "J'ai été réveillé, le lundi 3 décembre 1979 ..."

La belle coquille que voilà. C'est le 26 novembre que Franck a disparu, mais passons, de toutes façons, ce témoignage n'a rien à voir avec l'affaire. Jean-Pierre, Franck et Salomon n'ont à aucun moment parlé d'un bruit ou d'une vibration. pourtant Monsieur Varin situe l'origine du bruit en direction de Cergy, entre 4 h et 4h15, soit un quart d'heure avant "l'hélevement". Nous avons entendu ce Monsieur chez lui, le 20 juillet 1980, et voici ce qu'il nous déclarait:

"vers les 4 heures du matin, j'ai entendu un bruit sourd, comme un réacteur. Il était entre 4h et 4h 5 et cela a duré environ un quart d'heure. C'était en direction de Cergy. Habitué au bruit des avions, je n'ai pas reconnu un de ceux-ci. J'ai tout de même pensé à un appareil en difficulté à la suite de la grève des aiguilleurs du ciel. Je ne croyais pas aux OVNI, mais depuis, je me pose des questions et je crois à l'histoire Fontaine, surtout à la suite de la publicité faite autour. Je ne connais pas les jeunes gens. Je n'ai vu personne, ni Mr Guieu (photo en mains), ni aucun membre de l'IMSA."

Constatez, non seulement les scientifiques avancés, puisqu'ils savent, dédaignent les éphémérides, mais aussi les témoins susceptibles d'apporter des éléments nouveaux (pour ou contre). Cependant, ils n'hésitent pas à "recopier" les témoignages à partir des articles parus, avec tous les inconvénients que cela comporte. On n'hésite pas à conclure après avoir cité nombre de coupures:

"autant de témoignages qui prouvent une recrudescence de l'activité des OVNI ...". Misère ...

Ou comment remplir six pages avec le travail des autres (c'est pas cher).

Soyons justes, on ne pouvait pas faire un livre volumineux avec "l'aventure", tout juste une note, un bon rapport d'enquête tel que nous en avons l'habitude. Si une personne sérieuse se penche avec ponctualité sur un cas épineux: il n'y a qu'à compter le nombre de pages consacrées aux événements eux-mêmes pour d'en rendre compte. Alors, on bouche les trous par-ci par-là, comme nous l'avons déjà vu, par exemple, en puisant dans les revues des groupements qui autorisent la reproduction des textes, à condition de citer les sources. Ceci, était prévu à l'origine pour faciliter le travail des associations à buts non lucratifs qui auraient souhaité reprendre ces textes dans leurs propres bulletins. Il nous faudra revoir cela.

Avant de faire des comparaisons hâtives entre un cas et un autre, il conviendrait de vérifier à la source (Guillermo Roncoroni) si des éléments nouveaux n'ont pas été apportés, positivement ou négativement, modifiant les conclusions de l'époque. Entre les événements relatés et la rédaction de "contact OVNI, Cergy-Pontoise" le temps passé. Il est vrai que l'on avait pas le temps d'approfondir, Puisque le livre fut signé et daté du 17 février 1980, SOIT Trois mois seulement après l'affaire. Les annexes I et II sont datées du 1er mars, l'impression du 9 avril et le dépôt légal du 11e trimestre. Pourquoi tant de hâte?

Une inscription bien allemande. Par Jean Bastide.

"... s'il en était même encore besoin, le coup de grâce sera donné par Jean-Pierre lui-même. En page 164, "sous hypnose", il se retrouve enfant, jouant dans un tunnel désaffecté à Bourg-de-Sirod (Jura): " ... Y'a un grand wagon, avec la croix allemande (la croix gammée) et des inscriptions en allemand ... Deutschland, SS première compagnie ... à la peinture, il y avait aussi Qua Gen, quelque chose comme ça, c'est tout". Passe encore que Jean-Pierre, troublé, ait inconsciemment traduit "première compagnie". Impossible, par contre d'admettre que "Qua Gen" ne soit pas une inscription bien allemande, dans son esprit. Or "Qua Gen" pour Quartier Général c'est du français!, en allemand Hauptquartier.

Cergy-Pontoise, kaputt! Chacun sait que les OVNI sont des nazis (thème de la science-fiction la plus vulgaire).

Au sujet du tunnel il est intéressant de lire ce que Jean-Louis Perraut (IV) a recueilli sur place "... ainsi, il produit une carte d'état major où l'on retrouve le fameux tunnel de Bourg-de-Sirod, et prétend s'être rendu sur place le 1er mars 1980 avec Sabine Mangin (annexe II du livre), sa description des lieux correspond, certes mais ... pourquoi déclare-t-il tout simplement: "Ce tunnel n'appartenait ni à la SNCF, ni au P.M."...? page 108. Simplement, car il m'a suffi d'une demi-heure de conversation avec Monsieur Gérard Humberst, propriétaire du "café-hôtel des pêcheurs", dans le petit village de Sirod (de l'autre côté de la montagne) pour apprendre qu'il servait de passage au tramway électrique qui fonctionna de 1912 à 1951, date de son démantèlement. L'histoire est contée dans "les chemins de fer vicinaux du Jura", ouvrage à tirage limité, publié par M.T.V.S. Revue, 35, avenue Lekain 78600 Maisons-Lafittes. Comment un enquêteur sérieux n'aurait-il pu découvrir ce genre de détail? ... Un autre détail qui peut avoir son importance: Pendant l'occupation, la résistance (dans laquelle se trouvait le frère de Mr Humberst) intercepta un train de ravitaillement allemand précisément dans le tunnel. "Des fromages"! me précisa le sympathique tenancier en riant. Les Jurasien ne plaisantaient pas avec leur Comté!"

Oui, posons la question: Comment un enquêteur sérieux n'aurait-il pas découvert cela? Nous ne citerons pas ce qui est écrit à la page 121, Mais plutôt ce que nous dit Jean-Pierre lors de son entrevue du 22 novembre 1980 à Châteauroux. "J'avais rédigé quelques centaines de feuillets à la main, d'une écriture assez grosse, je racontais notre aventure. Après avoir lu ces feuilles, Jimmy dit que cela ne va pas, que ce n'est pas comme cela que l'on écrit un livre. Il faudrait le "rewriter". Je lui demande de s'en charger, après quelques tergiversations, il accepte. Mais lorsque j'ai lu le livre, j'ai retrouvé mes textes pratiquement inchangés! (trois témoins). Plus loin, il nous affirme, désabusé: "De toute façon, l'IMSA n'a fait aucune enquête digne de ce nom!"

Certains d'entre vous diront qu'ils le savaient déjà. Nous sommes bien d'accord, mais il est préférable de se le faire confirmer avant d'en parler.

Page 124: Un certain labo ... On nous en parle, et on nous le représente (encart, illustration 2a). C'est l'endroit où aurait séjourné Franck pendant plusieurs jours lors de sa disparition. Le dessin recueilli par les membres de l'IMSA est sensé représenter ce qui a été entrevu par Franck. Cependant Franck lui-même nous déclara à plusieurs reprises: "Je n'ai jamais décrit ces cadrans, ces boutons et ces manettes, qui sont sur le dessin. Ce sont des inventions!" En bref, il n'a vu aucun tableau de commande, flou ou pas! Cet intéressant détail nous permet, encore, de nous rendre compte des méthodes "avancées" appliquées par un institut célèbre.

Page 142 (par Jean Bastide) (III). "... il est encore fait état page 142 du régiment anglais soi-disant enlevé par un OVNI en 1915. Or tous les ufologues savent depuis déjà pas mal de temps que ce cas est expliqué et qu'aucun OVNI n'a enlevé ce régiment. Il n'est que de lire le livre de Paul Begg "Into the thin air", qui est sorti en 1979 chez David et Charles à Londres (ou notre revue parue récemment. NDLR) et les articles parus dans "Fortéans Times", numéros 15 et 28, p 151 (par Patricia Villier Stuart) ..." Sans aller aussi loin, vous pouvez lire ce qu'en pense Christiane Piens dans le bulletin du GESAG (Belgique) et dans le no 15 de juillet 1980 de la revue "Hypothèse Extraterrestre" (p.5).

Mibérie par Jean Bastide.

"Nos Héros vont faire (bien sûr) connaissance aussi avec les mystérieux homme en noir (Men in Black: M.I.B.), dont les yeux n'étaient qu'une masse blanche, unie, effrayante (p. 147). Ils sont trois, celui qui parle, le barbu, est bien concret, mais les deux autres, je (JP) suis certain qu'il n'y a rien dedans; ils sont vides (p. 151).

Autrement dit, Jean-Pierre a très bien assimilé le concept de M. Carlos Castaneda, sur l'existence d'êtres immatériels ayant l'apparence de la réalité. (Les livres de M. Castaneda sont autant de faux très grossiers, voir le livre: "Castaneda's journey" par Richard de Mille, publié en 1976, par Capra Press. On atteint des sommets dans le délire: page 162, se déroule le dialogue suivant:

- Hypnotiseur: "Est-ce un extraterrestre?"
- Jean-Pierre: "Non, c'est un intraterrestre. Les forces du mal viennent de l'intérieur de la terre, les forces du bien sont de l'extérieur".
On retrouve le thème des "intraterrestres" (la terre creuse etc ...)

Du délire, c'est bien possible, mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que les M.I.B. en question, non seulement, seul Jean-Pierre les a vus le fameux jour (8 décembre 1980), Franck nous l'a affirmé, mais ce qui est plus intéressant, c'est que Jean-Pierre nous apprend durant la conférence de Chateauroux, à ce sujet. Lorsque n'n croyant pas nos oreilles, nous intervenons pour ré-entendre ce qui venait d'être dit, il précise bien devant la soixantaine de personnes présentes: Ils étaient tout à fait normaux! Comme toi et moi, les deux "gorilles" comme le barbu. D'ailleurs ce dernier portait un costume vert".
Après la conférence, il persiste dans ses déclarations: "... mais enfin, je n'ai jamais dit cela ..."

Oui, Monsieur Bastide, le concept de Castaneda a très bien été assimilé, c'est certain ... mais pas par Jean-Pierre ...

Télétransportation

On nous conte là une histoire de télétransportation qui nous rappelle vaguement quelque chose de déjà vu ... pardon, de déjà lu, dans d'autres ouvrages où l'on retrouve inmanquablement la même "invariante" de ce genre de prodige. Non. vous ne voyez pas? Tant pis. De cette affaire de télétransportation Manosque-Marseille, jusque dans l'enceinte de Notre Dame de la Garde, nous vous ferons grâce des détails et des extrapolations "transdimensionnelles" qui suivent; voyons plutôt ce que nous avons appris à ce sujet: (d'après bande magnétique)

Jean-Pierre: "... pour les gens qui ont lu le livre, il y a une contradiction qui existe. Et même si cela ne fait pas plaisir à certains que j'en parle, j'ai ressenti moi, le besoin, hélas, par le biais des conférences, de mettre les choses bien au point sur l'affaire de Cergy-Pontoise. C'est d'ailleurs ce qui motive les conférences. L'erreur dans le livre, c'est qu'à un moment précis, nous étions chez Jimmy, et nous, le côté soucoupe volante et ufologie du petit déjeuner le matin, jusqu'au coucher de soir ... Nous en avons marre!

Nous avons eu l'envie d'aller passer une journée dehors, pour nous changer les idées. Également, nous avons profité de cette journée pour aller voir, non pas Manesque comme on l'a écrit dans le livre, mais à Allauch, à côté de Marseille, une dame qui nous avait invités depuis longtemps déjà ... Ne voulant pas vexer Jimmy à cette époque là, nous avons inventé une grosse histoire de copain qui habitait Manesque et qui nous avait invités. Nous allons donc voir cette dame, et le soir, on nous fait un plan le plus précis possible pour retourner à Aix en Provence. Là, nous nous sommes un peu trompés au lieu de nous retrouver sur l'autoroute en direction d'Aix, nous nous sommes retrouvés sur la canebière en plein devant les cinémas. Puisque nous étions là, autant y rester nous avons téléphoné à Jimmy que nous restions pour le quit chez nos amis. Nous avons pris une chambre d'hôtel et nous avons passé la soirée à Marseille ... Nous sommes allés voir un film et passer une soirée sympathique. Ensuite, Franck et Salomon ont eu envie de dormir, moi, j'en avais pas envie. J'avais plutôt envie de marcher. Je les ai laissés regagner leur chambre. Lorsque je me promène seul, il m'arrive fréquemment de me parler. Là, je me suis donné un ordre: "re-tourne te laver et change toi!" Je suis retourné à l'hôtel, j'ai pris une douche et je me suis changé et au moment précis où j'ai refermé la porte de l'hôtel derrière moi, là, même si Jimmy Guieu, en tant qu'ufologue, ou tantique chercheur, a émis des hypothèses, il y a un truc. On ne s'est pas ce qui s'est passé ... j'ai retrouvé mes esprits devant un panneau marqué "Manesque". C'est pour cela que lorsque Jimmy Guieu a rédigé l'ouvrage, nous n'avons pas jugé utile de lui faire modifier son texte pour ce petit malentendu, peu importe, l'essentiel c'est ce qui s'est produit à Marseille. Lorsque je reprends conscience, je sens à mes côtés comme une sorte de présence ...".

Le reste correspond à peu de choses près à ce qui fut rédigé et publié. Il résulte de ce que nous apprenons qu'il n'y eut pas de télétransportation Manesque-Marseille, ce que Jean-Pierre ne pouvait pas faire à pied, malgré sa vitalité. Par contre, il est fort possible qu'il ait parcouru à pied le chemin entre l'hôtel et Notre Dame de la Garde. Point de télétransportation là ça ça a nom d'un "vortex"!

Le chauffeur de taxi (celui du retour) connaissait parfaitement Jean-Pierre, au moins ce dernier l'affirme-t-il et nous n'avons pour l'instant aucun moyen de douter de sa parole. Cependant après la conférence, il n'a pas eu le temps de nous parler du contrat qu'il signe "sur le gaz" et d'une exploitation commerciale future de l'affaire "Corgy-Pontoise". Par exemple, la ré-édition du livre et le tournage d'un film, où, "eux trois" n'auraient pas leur mot à dire et rien à espérer. Il n'a pas non-plus hésité à nous confier à nous et à d'autres, qu'on lui réclamait des droits pour qu'il puisse utiliser le portrait d'haïncio réalisé par Sabine Mangin SIMSA. Il avait l'intention de reproduire ce portrait dans son prochain livre "le grand contact", et il semble, d'après ce qu'on lui répondit dans une lettre, que ce portrait soit protégé. Cependant, il serait possible qu'il obtienne satisfaction, à condition de confier le manuscrit de son livre à qui de droit (ceci afin de vérifier s'il n'en a pas trop!)

"Peu importe, si on ne me donne pas le portrait, je publierai la lettre à Aix la place prévue!" Évidemment, il ne l'a pas fait.

Caractéristique II

Nous ne pouvons résumer l'envie soudaine de vous faire lire un petit exposé qui fut rédigé en son temps par deux de nos enquêteurs (aujourd'hui mêmes), à la suite d'une conférence donnée par Jimmy Guieu, fin mai 80, au Centre Culturel de l'AMORC à Paris. "Les crises de son être" infatigables, et pour cause, nous nous sommes contentés de prendre quelques clichés et d'enregistrer sur phon. Nous ne pouvions pas tout transcrire, c'est dommage, la prochaine fois il faudra prévoir une sténo.

Vous allez tout de même pouvoir vous rendre compte à quel point cela volait bas ce soir là devant plus de trois cent personnes. Nous passerons sur le côté symbolique, surtout sur la nouvelle "interprétation" qu'on en fait. Nous ne sommes pas assez compétants pour juger de ce qu'il faut en penser. La suite aussi, nous passerons très rapidement. Que la fameuse caverné d'Ali-Baba s'ouvrait à l'aide d'un système électronique sensible à l'intonation de la voix ... Que les miroirs magiques (tel celui de Blanche Neige?) ne furent rien d'autre que des écrans vidéo ... Que des sous-marins nucléaires pouvaient très bien exister à l'époque des Celtes ... Que la baleine (Jonas) pouvait très bien n'avoir été qu'un summer-sible ... Tout ceci ne nous a pas semblé tellement évident. Nous pensons humblement qu'il y a tout de même des limites à l'interprétation des écrits anciens, des contes et des légendes. Il ne faut jamais perdre de vue que ce ne sont pas forcément des témoignages, ou des comptes rendus objectifs et fidèles (avec le vocabulaire et les points de comparaison de l'époque bien entendu) de faits qui se produisirent réellement. Il ne fait aucun doute que Sodome et Gomorrhe furent détruites par des bombes therm-nucléaires et que le C.E.III d'Ezchiel fut censurée par l'Eglise ... etc ...

Durant la deuxième partie purement OVNI et extraterrestre de cette conférence, nous avons eu droit au côté "Black-Out" de la question. Pour le conférencier, il ne fait aucun doute que les "gouvernements occultes" de tous pays font une guerre sans merci à tout ceux qui en savent de trop sur le sujet: "Ils sabotent consciemment l'information concernant les OVNI et n'hésitent pas à éliminer physiquement toute personne susceptible de trop parler". Selon lui, sa propre voix est menacée: "Je regarde à deux fois avant de traverser la rue ..."

Ce qui laisse supposer que les "gouvernements occultes" de ce pays veulent le faire disparaître parce qu'il en sait trop! Il en va de même pour Franck, Salomon et Jean-Pierre qui risquent leurs vie à chaque instant et s'il leur arrivait quelque accident, il ne faudrait pas être dupes! Ce serait l'oeuvre des "forces du mal", des puissances cachées qui auraient définitivement réduit au silence les messagers des extraterrestres, les maîtres secrets de ce monde n'ont pas leurs pareils pour maquiller une "exécution" en banal accident. Toujours dans l'optique des chercheurs de grand génie, persécutés par la science officielle aveuglée par ses dogmes, il nous apprend que le GEPAN cherche à "noyauter" l'IMSA (pour réduire cet éminent organisme scientifique avancé au silence le plus profond ou pour lui substituer d'importants secrets?). NDLR: peut-être pour lui substituer la collection complète des "potins galactiques", allez savoir ...)

En effet selon lui, lors d'une réunion des membres de l'IMSA dans la salle d'un restaurant, un jeune homme serait venu l'insulter en public, le traitant de menteur! (quelle face!). On calme gentiment l'assaillant qui revient à de meilleurs sentiments. Il reconnaît son erreur et fait acte de contrition en avouant qu'il était envoyé là par le GEPAN ... (??). Il fut dit aussi que le GEPAN ne disposait pas des moyens adaptés à l'étude du phénomène OVNI, qu'il investiguait de la mauvaise manière et qu'il était peu probable qu'un organisme de ce genre puisse espérer un jour résoudre les questions que nous nous posons. En bref, la manière de l'IMSA est la meilleure et est bien plus adaptée que celle des "groupuscules". L'IMSA dispose des moyens d'investigation propres à trouver ces réponses. (tu parles Charles!).

En ce qui concerne l'arrivée d'extraterrestres pour le 15 août, Mr Guieu a précisé qu'ils ne viendraient pas si les gendarmes ou l'armée étaient présents. Par contre, un groupe de quelques milliers de personnes désirant fermement le contact à quelques kilomètres de Cergy, favoriserait certainement leur venue. En effet, la force mentale dégagée inciterait les "messagers d'ailleurs" à se poser, mais il ne fallait pas perdre de vue qu'ils pourraient très bien se poser à un autre endroit (?):

"Il existe 6 ou 7 points "favorables" en France, mais on ne connaît pas actuellement l'endroit précis." (??).

NDLR: ??? ... pourquoi, dans ces conditions, a-t-on fait un tel tapage dans le livre autour d'un contact possible à Cergy?).

En bref, venez à Cergy, mais ne vous étonnez pas si vous ne voyez rien, car des gendarmes ou des militaires se seront cachés à proximité, ou alors vous n'aurez pas été assez nombreux et de ce fait la "force mentale" trop faible, ou encore, "ils" se seront posés ailleurs et personne n'avait été là pour les voir, à l'exception de quelques "témoins" privilégiés qui passaient ... par hasard.

A la sortie, comme d'habitude, les membres du mouvement Raélien distribuaient des prospectus à la gloire de Rael. Pour eux, il n'y avait pas de problèmes: "Cergy, c'est bidon!" contrairement à l'affaire Vorilhon. (Ben voyons!)

Fin de la parenthèse.

A ce jour, nous sommes bien conscients que l'on sabote l'information, vous pouvez vous en rendre compte vous aussi, mais il est bien peu probable que les gouvernements, occultes ou non, y soient pour quelque chose. Il suffit d'écouter et de lire ce qui peut être dit sur un cas précis, et de comparer les informations recueillies de diverses sources pour localiser les saboteurs. Pour "Cergy" ce fut enfantin. Peut-être aurait-il mieux valu ne pas trop insister comme en page 193 et quatrième de couverture, sur un "contact" à Cergy. Peut-être aurait-il mieux valu ne pas croire à des centaines de personnes qu'il se passerait effectivement quelque chose. Certains n'auraient pas dépensé ou emprunté des sommes extravagantes pour faire le voyage et être présents ce jour-là. D'autres n'auraient pas différé les vacances; en fait d'atterrissages spectaculaires ... des pèfles! Personne n'est revenu aveugle de Cergy et de Sirod. Bien sûr, maintenant on vous parle d'observations qui furent faites ce jour-là par des dizaines de témoins, dans toute la France, des lettres qui affluent, on nous dit que le 5 août ne fut pas un échec, qu'ils étaient au rendez-vous! A cela nous répondons qu'il n'y a rien d'étonnant. Des témoignages de ce genre on peut en obtenir jour après jour, par brassées, ce n'est qu'une question de sensibilisation, de publicité.

Point de survol spectaculaire, point d'atterrissage avec traces au sol, point de présence d'humanoides à proximité des engins, uniquement des lumières nocturnes et des visions lointaines. Il faut y mettre beaucoup de volonté pour voir, dans ces observations, bien plus qu'à l'ordinaire, car il suffit d'organiser une "nuit de veille", de l'annoncer dans la presse et sur les ondes pour obtenir le même résultat, à moindre échelle.

Nos remerciements vont à celui qui eut la bonne idée de nous expédier gratuitement cet ouvrage que nous avons, croyez-le, apprécié à sa juste valeur. En conclusion, nous devons nous attendre un jour ou l'autre à retrouver "Haurrio" dans le même sac que tous les "Hoova", "Asthar-She-ran", "Argum", "Ithacar" et autres "Héloims" de pacotilles.

Enquête de Patrick Pottier, Michel Piccin et Serge Riou.
Rewriting: Michel Piccin.

Ce rapport nous a été fourni par Michel Piccin et a également été publié dans "Hypothèses Extraterrestres" d'avril 1981, Saint Denis-Rebais, 77510 Rebais France.

- + - + - + - + - + -

"Contact OVNI Cergy-Pontoise" Editions du Rocher, 28, rue Comte Félix Gastaldi - Monaco

IMSA: Institut Mondial des Sciences Avancées

COMPTE-RENDU de la 9^{ème} session
Chaumont - 23 et 24 mai 1981

10^e

10^e
La 9^e session du CNEGU était organisée par le Groupe 5255. Elle s'est tenue les 23 et 24 mai 1981 au Foyer des Jeunes Travailleurs de Chaumont (Hte-Marne).

Etaient présents: Le C.V.L.D.L.N., le G.P.U.N., le Groupe 5255, la C.L.E.U. et le G.A.U. (groupe observateur).

Samedi 23 mai 1981

De 10h00 à 12h00. Accueil des Participants au Foyer des Jeunes Travailleurs de Chaumont. Après le repas pris à l'Hôtel "Le Grand Val", retour au F.J.T. et ouverture de la séance:

Présentation d'une enquête par Roger Thomé du groupe 5255: cas de Revigny-sur-Ornain (Meuse), avec photos prises par un gendarme. Ce cas, très connu, a souvent été publié dans des livres et revues diverses. Mais une contre-enquête actuellement effectuée par le Groupe 5255, montre des lacunes et des points obscurs qui remettent cette observation en question. Un tel cas démontre l'importance de certaines contre-enquêtes.

Présentation par le CVLDLN de cas de confusions avec ballons-sondes. La discussion s'oriente alors sur les procédures de détection radar. René Faudrin, du CVLDLN, prépare une note technique sur ce sujet.

Vers 16h30, après un moment de détente, la séance reprend avec une discussion sur le catalogue des observations 1980. Il est décidé que chaque groupe enverra son catalogue à Gilles Munsch pour la mi-juin, après avoir vérifié, pour chaque cas, la présence des différents points qui entrent dans la composition de l'indice de crédibilité défini à la session précédente, et après avoir attribué, à chacun, sa symbolologie particulière.

L'étude de René Faudrin sur les précédents catalogues a montré que leur fiabilité s'améliorait grâce à l'élimination progressive d'informations vagues ou non vérifiées. Des erreurs sont encore à éviter (cas faisant double emploi par exemple), mais le catalogue, dans l'ensemble, devient plus satisfaisant.

Au prochain CNEGU, Gilles Munsch et René Faudrin présenteront un dossier comprenant le catalogue 80, la carte des observations correspondantes, et une étude effectuée à partir de ce catalogue.

Les participants estiment que le terrain est maintenant préparé pour aller plus loin dans la recherche, avec des études détaillées. Le débat sera donc ouvert sur la finalité du catalogue (faut-il créer un autre document?), sur les différentes études qui peuvent être envisagées (sous quelle forme?) et sur les moyens qui permettraient de mener ces études.

Le Groupe 5255 présente ensuite un appareil de mesures angulaires avec dispositif de prises de vues pour enquêtes sur le terrain, appareil conçu et réalisé par René Thomé. Une note technique explique la composition et le mode d'utilisation de cet appareil.

Robert Fischer, du GPUN tente actuellement la mise au point d'un détecteur. Mais il se heurte encore à des problèmes (sensibilité).

Réseaux optiques: le GEPAN doit éditer une note technique sur l'utilisation des réseaux. Gilles Munsch prépare également une fiche technique sur le fonctionnement de ces réseaux (avec exemples photos). Une précision fournie par le GPUN: en cas de photos prises avec un réseau, le GEPAN ne demanderait que l'envoi de la pellicule (et non plus celui de l'appareil-photos).

De retour vers 22h00 au FJT, après le repas du soir, les groupes ont assisté à l'exposé par Michel Piccin et le GAU (Groupement Audois d'Ufologie), de l'enquête très poussée qu'ils ont menée sur l'affaire de Cergy-Pontoise, enquête démontrant que ce cas n'est en fait qu'un canular.

Dimanche 24 mai 1981

La séance reprend à 9h00 du matin avec des informations, données par René Faudrin, sur le CECRU qui avait eu lieu à St Etienne le 9 mai précédent.

Quelques précisions tout d'abord:

- Rapport d'enquête type: il a été définitivement adopté par le CECRU. Il peut être utilisé par tous les groupes, même ceux n'appartenant pas au CECRU. Il doit être demandé au CSERU (Mr Detré Maurice - 93, rue Croix d'Or, 73000 Chambéry).

- Détection et veilles: mise en place d'un réseau de détection sur tout le territoire français. Le CNEGU demande s'il serait possible de participer à ce réseau.

A noter que, pour le CECRU, toute veille, même infructueuse, doit faire objet d'un compte-rendu détaillé.

- Photos: pour le CECRU, il ne faut pas tenir compte des photos sur lesquelles apparaissent, après développement, des "OVNI" qui n'ont pas été observés à l'oeil nu.

- Tentative d'informatisation du GRIPHOM (enquêtes, répertoire ufologique). cette tentative est à encourager en y participant. Robert Fischer prendra contact sur ce problème avec le Grîphom. Cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine session.

- Fédération Française d'Ufologie: René Faudrin explique la raison d'être et le fonctionnement de la F.F.U.

Le CNEGU est très intéressé par le code de déontologie de l'ufologie qui a été adopté par le CECRU et qui sera incorporé dans les textes de la F.F.U. L'étude détaillée de ce code de déontologie est également mise à l'ordre du jour de la prochaine session, où il sera discuté avant d'être éventuellement adopté.

Est ensuite abordée la préparation de la prochaine session du CNEGU: cette session du CNEGU sera la 10e. Elle sera organisée par le GPUN et aura lieu à Nancy, au mois de septembre.

Une proposition est faite par le groupe 5255: il souhaite que les prochaines sessions du CNEGU ne se limitent pas à de simples discussions techniques ou à des présentations d'enquêtes. Il désirerait voir s'ouvrir des débats larges et francs sur certains problèmes de l'ufologie. Ces débats permettraient peut-être de trouver des solutions à ces problèmes parmi ceux qui "bloquent" la recherche ufologique. Il propose un thème pour la 10e session: celui des ufologues qui sont eux-mêmes témoins du phénomène. C'est en effet un sujet assez "tabou" et souvent difficile à aborder, même avec d'autres ufologues, comme il a déjà eu l'occasion de s'en rendre compte. Cette proposition est acceptée par les groupes.

Il est donc prévu, à la session de Nancy, que deux groupes particulièrement concernés par ce problème (le groupe 5255 et le GPUN) présentent leurs propres observations, qui permettront d'ouvrir le débat. Les autres groupes présenteront, comme aux sessions passées, des enquêtes habituelles.

En résumé, on peut déjà inscrire à l'ordre du jour de la 10e session les questions suivantes: Catalogue 80 (présentation étude); études à préciser et à envisager; informatisation Griphom; code de déontologie de l'ufologie; débat sur l'ufologue témoin avec cas précis (groupe 5255 et GPUN); présentation d'enquêtes (CVLDLN + CLEU - GAU?); fiches techniques.

Le GPUN présente ensuite une enquête sur un intéressant cas d'observation à Magny le 30 mars 1981.

Après le repas la CLEU n'ayant pu préparer d'enquête pour cette session, le CVLDLN présente une seconde de ses enquêtes, encore en cours: objet classique évoluant en feuille morte - Lepanges-sur-Vologne - 15 septembre 1978.

Suite aux différents cas présentés, on peut faire plusieurs remarques sur la méthodologie d'enquête*

- Il semble qu'il faille plus axer la recherche sur le témoin lui-même
- Il est nécessaire d'être certain de ses informations et des sources de ces informations
- Les enquêtes demandent à être toujours plus précises et détaillées à tous les niveaux (ex. météorologie pour des cas de confusion avec des ballons sondes)
- La collaboration et l'échange de l'information entre les groupes est importante et doit encore mieux se faire.

Questions diverses

- La C.B. (Citizen Band) est un moyen de communication qui prend de plus en plus d'importance; elle peut être utile lors des soirées d'observation, et il serait intéressant d'arriver à créer un réseau par relais successifs, sur toute la région Nord-Est. Les 13 et 14 juin, le CVLDLN et le GPUN ont tenté une expérience commune sur les Vosges et la Meurthe-et-Moselle.

Quelques conseils aux nouveaux venus à la C.B.: éviter de prendre un indicatif ayant rapport avec l'ufologie; éviter les discussions sur le phénomène OVNI.

- Réseau d'alerte téléphonique: il est souhaité que, lors d'observations importantes, tous les groupes du CNEGU soient instantanément prévenus et informés et que, dans ce but, le réseau d'alerte téléphonique soit utilisé.

Mise à jour de la liste des notes techniques déjà éditées et de celles restant à éditer.

Le Groupe 5255 a organisé fin juillet un camp d'observation, il a transmis toutes informations utiles aux autres groupes du CNEGU.

Le GAU pourra participer à une deuxième session du CNEGU en tant que groupe observateur avant de décider définitivement de faire partie du CNEGU à part entière.

La session s'est achevée exactement à l'horaire prévue, c'est-à-dire 17h00, et les participants se sont séparés en se donnant rendez-vous à Nancy en septembre 1981.

Enquête de R. Daville.

A Longwy-Bas, le dimanche 9 mars 1980 à 22h30. Témoin: Mr X, 18 ans, étudiant.

J'arrivais à Longwy-Bas en voiture avec mes parents, par la route de Herserange. Mon père conduisait, à ses côtés se trouvait ma mère, et moi à l'arrière, côté droit. Nous venions de nous arrêter au feu rouge situé juste avant le "Pont Supérieur".

Notre attention fut attirée par deux faisceaux lumineux très puissants, et horizontaux, ils allaient en s'élargissant, de couleur blanc-jaune, et éclairaient très loin. Ils paraissaient immobiles, et provenaient de deux projecteurs énormes. Leurs sources se situaient à environ 800 ou 1000 m, et en altitude, formaient par rapport à ma position un angle d'environ 45 degr. Ils se trouvaient à droite de la voiture, puisque je les ai aperçus à travers la vitre contre laquelle je me trouvais. Je me suis alors rendu compte qu'en réalité, ces projecteurs avançaient dans notre direction, (je commençais à avoir peur,) je me suis aperçu alors qu'ils ne passeraient pas à notre verticale, mais plus loin devant la voiture. Ils avançaient à la vitesse d'un avion sur le point d'atterrir.

C'est lorsque les projecteurs étaient assez près que je me suis rendu compte que derrière il y avait une masse énorme, quelque chose d'effrayant par ses dimensions, c'est alors que j'ai été pris de panique. Voulant chercher mon appareil photo, j'ai renversé tout ce qu'il y avait dans la voiture à mes côtés, je n'ai pas réussi à saisir mon appareil. J'ai regardé derrière nous si il y avait une voiture pour appeler quelqu'un, mais il n'y avait personne.

Cet engin volait à très basse altitude, il avait la forme d'un parallélépipède, les phares se trouvaient à l'avant et très écartés l'un de l'autre. Sa longueur pouvait être celle d'un Boing, sa largeur environ les 2/3 DE Sa longueur. Je n'ai vu aucune structure apparente, pas d'ailes. J'ai pu descendre ma vitre, l'engin ne faisait aucun bruit. Le moteur de notre voiture est silencieux et il n'y avait pas de vent. Ce n'était pas une image floue, mais un objet bien net sur un ciel plutôt clair. Mon observation a duré environ 10 secondes. C'est quand mon père a démarré que j'ai perdu l'engin de vue. Dans la voiture nous n'avons pas parlé.

En arrivant à la maison, j'ai couru pour réveiller mon beau-frère et ma soeur, pour leur raconter ce que j'avais vu. C'est alors que ma mère bouleversée a dit: "Nous avons vu un énorme tank dans le ciel". Venant de ma mère, ce mot est assez étonnant. Mon père, de sa place, n'a rien vu.

J'ai tellement eu peur que j'en avais mal au ventre, je n'ai pas dormi cette nuit là, j'ai vraiment été choqué, je sais que j'ai vécu quelque chose d'extraordinaire et je n'arrive pas encore à y croire. Le lendemain, quand j'ai interrogé ma mère pour savoir si nous avions bien vu la même chose, elle a refusé de répondre et m'a dit qu'il ne fallait en parler à personne. Mon père a vu des OVNI il y a dix ans, mais il n'en parle pas à cause de sa profession semi-publique.

Pendant l'observation, je n'ai rien ressenti en dehors de cette grande frayeur, je n'ai remarqué aucun effet sur la voiture. Je sais qu'il ne passe jamais de gros avions au-dessus de Longwy-Bas, surtout à une aussi basse altitude, j'ai pensé à un énorme dirigeable, mais la forme ne correspondait pas.

J'ai cependant téléphoné à la gendarmerie, il m'a été répondu qu'aucun vol de dirigeable n'était prévu dans la région. A ma connaissance il n'existe pas d'aérodrome dans la région de Longwy. Je me souviens qu'une voiture de police stationnait sur le pont.

Notes: Ayant appris que je m'intéressais au phénomène OVNI, le témoin est venu me trouver, uniquement pour avoir l'adresse d'un organisme spécialisé. Mais constatant son trouble en parlant OVNI, je l'ai interrogé. Il me dit qu'il avait vécu quelque chose d'extraordinaire, mais qu'il ne me raconterait rien, prétextant que ses parents le lui avaient interdit vu la profession semi-publique de son père, et qu'il ne voulait pas être la risée de tout le monde, étant connu comme quelqu'un qui ne croit pas aux OVNI, mais en plus qui se moque de tous ceux qui en parlent.

Ayant longuement insisté et lui ayant promis qu'il pouvait garder l'anonymat, il accepta un rendez-vous pour le lendemain. J'ignore à ce jour qui il est. Ce dont je suis certain, c'est que cette personne a connu une grande frayeur.

Référence: Lumières dans la nuit, no 199

M R. Veillith, 43400 Le Chambon-sur-Lignon, France

Nous remercions Lumières dans la Nuit pour avoir donné l'autorisation de reprendre cette enquête

- + - + - + - + -

La disparition à bord d'un OVNI était une affabulation

Prétendre avoir été enlevé par un objet volant non identifié, relève de l'affabulation, affirme en substance le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) dans un rapport relatif à la fameuse affaire de Cergy-Pontoise, qui, à la fin de l'année 1979, défraya la Chronique.

Ce rapport disponible au pavillon du CNES au Salon du Bourget, a été établi par un service de ce centre spécialisé dans l'étude des phénomènes aéro-spatiaux non identifiés. Il porte pour titre: "A propos d'une disparition".

Le texte long d'une centaine de pages est codé, les noms des personnes et des lieux ont été transformés, mais la date de "l'enlèvement", le 26 novembre 79 et les faits rapportés ne laissent planer aucun doute, quant à l'événement auquel il est fait allusion.

Dans sa conclusion, le rapport du GEPAN indique: "Il apparaît que les erreurs, mensonges et contradictions fabuleuses sont innombrables et que, de plus, certains éléments ne peuvent se comprendre que comme le fruit d'un désir constant de déformer, falsifier ou créer de toute pièce l'information".

La "victime" de cet "enlèvement" avait déclaré qu'un OVNI s'était abattu sur sa voiture et qu'il avait disparu à bord de l'engin à Cergy-Pontoise dans le Val d'Oise, le 26 novembre 1979. Il avait ajouté être revenu d'"ailleurs" le 3 décembre 1979.

Ses explications confuses et les témoignages de ses amis, avaient laissé penser à une hallucination collective. Puis l'on avait généralement évoqué la possibilité d'un canular sans que cela puisse être réellement établi à l'époque.

Le héros de cette "aventure" a participé depuis lors à des conférences et il a même rédigé plusieurs articles. Le 14 août 1980 il a annoncé que des extra-terrestres allaient débarquer le lendemain dans un tunnel du Jura (deux mille personnes qui s'étaient déplacées pour assister au phénomène en furent pour leurs frais).

Le GEPAN est installé à Toulouse et a été créé en 1977. Il est chargé de recevoir principalement les rapports de gendarmerie, les photos suspectes et les témoignages de personnes déclarant avoir vu des phénomènes spatiaux bizarres. Ce groupe étudie quelque 150 Dossiers par an et jusqu'à présent, après plusieurs enquêtes approfondies, ses spécialistes affirment que certaines observations restent "inexplicables", mais que "les données actuelles ne permettent pas de conclure à la manifestation d'intelligence extra-terrestre".

Référence: République Lorrain du 6 juin 1981.

NDLR. La CLEU est en possession du rapport.

- + - + - + - + - .

OVNI (objet volant identifié) au mois de septembre prochain

Au cours de sa tournée d'Europe le dirigeable "Europa" de Goodyear fera une escale au Grand-Duché de Luxembourg, du mardi 29 septembre au vendredi 2 octobre 1981.

- + - + - + - + -

BIBLIOGRAPHIE

"Témoignages OVNI" par Jean-Claude BOURRET, paru aux éditions Atelier 786 17, rue de Montreuil, 75011 Paris

Pour la première fois, des rapports secrets militaires et les enquêtes de Jean-Claude Bourret présentés en bandes dessinées, un dossier exceptionnellement passionnant, mis en dessin par Patrick Claeys.

"Les tueurs de temps" par Gérard Klein paru aux éditions Presses Pocket dans la collection Science Fiction

"Civilisations extraterrestres" par Isaac Asimov paru aux éditions Presses Pocket, traduit de l'américain par Christian Allègre.

"Alerte dans le ciel" par Charles Garreau paru aux éditions Alain Lefeuve, 29, rue Pastorelli, 06000 Nice. Collection "Connaissance de l'étrange".

"Alerte dans le ciel", publié en 1956, est l'un des premiers grands classiques, écrit par un auteur français sur le problème des OVNI. Il a servi de référence à de multiples ouvrages. Sa réédition était demandée depuis longtemps par ceux qui ont découvert ultérieurement le mystère des OVNI et qui souhaitent compléter leur documentation par un livre qui avait été supervisé, avant sa parution, par le Bureau Scientifique du Ministère de l'Air.

"Comment devenir voyant(e)" par Maria Duval paru aux éditions Alain Lefeuve. Collection "Connaissance de l'Etrange". Pratiques et techniques de la voyance. Ce livre contient des graphiques, tableaux et documents divers.

"Le Manuel de la Vie Sauvage" paru aux éditions Dangles, collection "Ecologie et Survie" dirigée par Alain Saury.

Notre calendrier

12.09.81 et

13.09.81 : 10e réunion du CNEGU organisé par le GPUN à Nancy

10.10.81 et

11.10.81 : 10e réunion du CECRU organisé à Dijon par l'ADRUP

23.10.81: réunion au siège social

27.11.81: réunion au siège social

11.12.81: assemblée générale à la Fiorentina

Au sommaire du no 19

- De notre envoyée à Londres au congrès de Bufora
- Enquête en Meurthe-et-Moselle
- Analyse du phénomène des "cheveux d'ange"
- Observation au Grand-Duché de Luxembourg le 18.02.81
- Appareil de mesures angulaires avec dispositif de prises de vues pour enquêtes sur le terrain par Thomé René

.....

RENDEZ-VOUS DONC AU MOIS DE DECEMBRE 1981

Comment adhérer: Toute personne peut devenir membre de l'association. Elle peut devenir soit:

Membre actif (cotisation 400 FB)

- permet de participer aux activités et aux réunions
- permet de recevoir régulièrement les Chroniques
- peut faire partie du réseau d'enquêteurs (après stage)

Membre correspondant (cotisation 250 FB)

- permet de recevoir les Chroniques
- sa tâche consiste à nous faire parvenir toutes coupures de presse traitant du sujet OVNI (ce dans n'importe quelle langue) en mentionnant la source et la date de parution

Membre sympathisant

- par le biais de sa cotisation apporte au groupe son soutien financier

Dans le cas où vous désirez devenir membre de la CLEU, il vous suffit de verser le montant de votre cotisation au CCP Luxembourg no 6958-71 ou au compte de la Banque Internationale no 5-130/7180.

Pour l'étranger par mandat de versement international sur CCP uniquement.

Notre adresse: C.L.E.U.
boîte postale no 9
Belvaux
G.D; Luxembourg